

## COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

### Par application mobile



### En ligne



<https://www.paybyphone.fr>  
<https://www.flowbird.fr>  
<https://voirie.fr.parkindigo.com/>

### À l'horodateur tickets dématérialisés



### Au guichet



Forfaits uniquement  
Indigo - parking Marché  
150 rue du Vieux Pont de Sèvres  
92100 Boulogne-Billancourt  
boutique-voirie-gpso@parkindigo.com  
01 58 17 10 42

## COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QU RÉSIDENT - PROFESSIONNEL - ARTISAN ?

Les tarifs spécifiques aux résidents, professionnels et artisans sont accessibles sur inscription :  
- **en ligne** : <https://voirie.fr.parkindigo.com>  
- **au guichet** : Parking Marché - 150 rue du Vieux Pont de Sèvres - Boulogne-Billancourt

Informations :  
boutique-voirie-gpso@parkindigo.com  
01 58 17 10 42

Une fois l'inscription validée, un droit dématérialisé est associé à votre immatriculation, et les tarifs spécifiques deviennent accessibles sur l'ensemble des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, sites Internet).

## LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement, due dans les cas suivants :

- Non paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPISO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

## COMMENT PAYER UN FPS ?

J1	FPS minoré	25 €	· En ligne : <a href="https://paiement.usager.tefps.fr">https://paiement.usager.tefps.fr</a> · A l'horodateur
J+4	FPS	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI.
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

## COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J1	En ligne : <a href="https://paiement.usager.tefps.fr">https://paiement.usager.tefps.fr</a>
J+30	Plus de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, pour contester un FPS, il n'est pas nécessaire de le régler. La contestation est aussi possible par lettre recommandée avec accusé de réception : toutes les informations sur le site [www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr) (rubrique Stationnement).

[www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr)

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits



# GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition septembre 2020

© Communauté de Paris Seine Ouest 2020

Ville de Meudon



BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE  
**MEUDON**  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY

[www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr)

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits





## ZONAGE DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE MEUDON

VOIES PAYANTES			VOIES GRATUITES
ZONE ROUGE	ZONE ORANGE	ZONE MARRON	ZONE BLEUE
Durée maximale conseillée 2h De 9h à 19h30 du lundi au samedi	Durée maximale conseillée 5h De 9h à 19h30 du lundi au samedi	Durée maximale conseillée 5h De 9h à 19h30 du lundi au samedi	<b>Marché Maison Rouge :</b> Durée limitée à 1 heure Le dimanche de 7h à 14h <b>Place Stalingrad :</b> Durée limitée à 1 heure Lun-Sam de 8h à 19h
Gratuit du 1 <sup>er</sup> au 31 août			

### TARIFS VISITEURS

ZONE	1h	2h	3h	4h	5h	5h15	5h30	Au-delà :	30 minutes consécutives gratuites par jour
ZONE ROUGE	1 € / heure		15 €		35 €		Au-delà : stationnement non autorisé		
ZONE ORANGE	1 € / heure		15 €		35 €		Au-delà : stationnement non autorisé		
ZONE MARRON	1,40 € / heure		15 €		35 €		Au-delà : stationnement non autorisé		

### FORFAITS

	RÉSIDENT	PROFESSIONNEL	ARTISAN
En zone rouge	Non valable	Non valable	Non valable
En zones orange et marron	Valable	Valable	Valable
1/2 journée	0,60 €	Non disponible	Non disponible
Journée	1,10 €	2 €	Non disponible
Semaine	5 €	10 €	Non disponible
Mois	20 €	40 €	Non disponible
Trimestre	60 €	Non disponible	Non disponible
Année	200 €	Non disponible	200 €
Véhicule basse émission	0 €	Non disponible	Non disponible
Professionnel de santé effectuant des visites à domicile	Non disponible	0 €	Non disponible